

INDEX

EGALITE HOMMES/FEMMES 2024

L'association La Roche vous partage son score à l'Index de l'Égalité Hommes-Femmes 2024, celui-ci s'élève à **85/100** !

- Indicateur relatif à l'écart des rémunérations : **37/40**
- Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentation individuelles : **20/20**
- Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions : **15/15**
- Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : **incalculable**
- Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : **0/10**

Cet indicateur est important et souligne notre engagement envers l'égalité salariale, les opportunités de promotion et la culture d'inclusion au sein de l'association La Roche.

Nous sommes conscients que malgré ce score encourageant, il reste encore des défis à relever et des améliorations à apporter.

Nous restons déterminés à identifier et à corriger tout écart potentiel dans nos pratiques et politiques afin de garantir des opportunités équitables pour tous nos salariés, quel que soit leur genre.